

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE  
  
ARRONDISSEMENT  
D'ARLES

**DEL2024\_43**  
**Objet : Budget Primitif 2024 –  
Budget Principal**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
TERRE DE PROVENCE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ  
SÉANCE DU 11 AVRIL 2024**

**L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à dix-huit heures trente,**  
le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE  
AGGLOMÉRATION, dûment convoqué s'est réuni au Centre Culturel  
à Rognonas, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la  
présidence de M. Jean-Marc MARTIN-TEISSERE.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 29 mars 2024.

**PRÉSENTS :**

Pour la commune de Barbentane : M. Jean Christophe DAUDET, Mme Edith BIANCONE, M. Michel BLANC

Pour la commune de Cabannes : M. Gilles MOURGUES, Mme Josiane HAAS-FALANGA.

Pour la commune de Châteaurenard : M. Marcel MARTEL, Mme Solange PONCHON ; M. Éric CHAVET, M. Pierre-Hubert MARTIN, M. Jean-Pierre SEISSON, Mme Annie SALZE.

Pour la commune d'Eyragues : M. Michel GAVANON.

Pour la commune de Graveson : M. Michel PECOUT, Mme Annie CORNILLE, M. Jean-Marc DI FELICE

Pour la commune de Maillane : M. Éric LECOFFRE, Mme Frédérique MARES.

Pour la commune de Mollèges : Mme Corinne CHABAUD, M. Patrick MARCON.

Pour la commune de Noves : M. Georges JULLIEN, M. Pierre FERRIER.

Pour la commune d'Orgon : M. Serge PORTAL, Mme Angélique YTIER CLARETON.

Pour la commune de Plan d'Orgon : M. Jean-Louis LEPIAN, Mme Jocelyne COUDERC-VALLET.

Pour la commune de Rognonas : M. Yves PICARDA, M. Dominique ALIZARD

Pour la commune de Saint-Andiol : M. Daniel ROBERT.

Pour la commune de Verquières : M. Jean-Marc MARTIN-TEISSERE.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

Pour la commune de Châteaurenard : Adélaïde JARILLO (*donne pouvoir à Solange PONCHON*) ; Marie-Laurence ANZALONE (*donne pouvoir à Eric CHAVET*) ; Marina LUCINA-RIPETTI (*donne pouvoir à Marcel MARTEL*) ; Cyril AMIEL (*donne pouvoir à Jean-Pierre SEISSON*) ; Bernard REYNES (*donne pouvoir à Georges JULLIEN*) ; Sylvie DIET-PENCHINAT (*donne pouvoir à Serge PORTAL*).

Pour la commune d'Eyragues : Yvette POURTIER (*donne pouvoir à Michel GAVANON*) ; Eric DELABRE (*donne pouvoir à Patrick MARCON*).

Pour la commune de Noves : Edith LANDREAU (*donne pouvoir à Pierre FERRIER*) ; Christian REY (*donne pouvoir à Jean-Marc MARTIN-TEISSERE*).

Pour la commune de Rognonas : Cécile MONDET (*donne pouvoir à Yves PICARDA*).

Pour la commune de Saint-Andiol : Sylvie CHABAS (*donne pouvoir à Daniel ROBERT*).

**EXCUSÉS :**

Pour la commune de Cabannes : M. François CHEILAN.

**Secrétaire de séance :** M. PICARDA Yves

M. le Vice-Président délégué aux finances expose qu'il convient, après le débat des orientations budgétaires, que le Conseil Communautaire procède au vote du Budget Primitif 2024.

Après présentation du projet de budget et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le budget primitif 2024 (budget principal de la communauté d'agglomération – niveau de vote : vote par chapitres) qui s'équilibre, restes à réaliser inclus, de la façon suivante :

CHAPITRE	Reports	ID : 013-200035087-20240411-DEL2024_43DELIB-DE
011 Charges à caractère général	11 007 632,00	
012 Charges de personnel	6 150 000,00	
65 Autres charges de gestion courante	3 987 875,00	
66 Charges financières	25 000,00	
67 Charges exceptionnelles	46 000,00	
68 Dotations aux provisions	0,00	
042 Dotations aux amortissements	2 000 000,00	
014 Atténuation de produits	21 643 338,02	
022 Dépenses imprévues	0,00	
023 Virement à la section d'investissement	13 584 858,37	
<b>TOTAL DEPENSES FONCT.</b>		<b>58 444 703,39</b>
70 Produits des services	554 800,00	
73 Impôts et taxes	14 374 224,00	
731 Fiscalité locale	20 512 261,00	
74 Dotations et participations	7 773 559,00	
75 Autres produits de gestion courante	185 000,00	
77 Produits exceptionnels	0,00	
042 Reprises sur subv	150 000,00	
002 Excédent fonctionnement antérieur reporté	14 894 859 ,39	
<b>TOTAL RECETTES FONCT.</b>		<b>58 444 703,39</b>
040 - Reprises sur subv.	150 000,00	
041- Opérations patrimoniales	1 000 000,00	
13 - Subventions d'éqpts	26 500,00	
16 - Emprunts	105 000,00	
20 - Immobilisations incorporelles	92 132.40	1 874 100,00
204 - Subventions d'équipements	360 526,00	320 000,00
21 - Immobilisations corporelles	1 433 369.00	4 417 689,37
23- Immobilisations en cours		
26- Immobilisations financières	231 104.00	
27 - Créances/coll.publiques		1 000 000,00
op12 déchetteries	333 895,68	471 500,00
op16 voirie		82 8000.00
op19 OPAH	77 000,00	504 000,00
op21 lycée	121 895,07	0,00
op22 digues	4 260,00	862 819,00
op25 Hangar	5 235.74	140 000,00
op26 Siège	252 502.04	114 750,00
op27 requalification zones	1 603 307,26	5 024 700,00
op28 Déchèterie Barbentane-Rognonas	24 117,30	1 617 000,00
op29 Parking-Relais	1 506.00	2 308 000.00
op30 STEP Iscles	46 653,43	10 000,00
Opérations pour compte de tiers 45802	254 341.63	9 750,00
001 Déficit reporté		
<b>TOTAL DEPENSES INV.</b>		<b>4 841 845.55</b>
001 Excédent antérieur reporté		808 376.29
10 - Dotations, fonds divers et réserves		4 503 466,26
13 - Subventions d'équipements		1 684 000 ,00
Opérations pour compte de tiers 45802	230 003.00	9 750,00
024 - produits de cessions		1 060 000,00
040 - Amortissement des immobilisations		2 000 000,00
041 - Opérations patrimoniales		1 000 000,00
021 - Virement de la section de fonctionnement		13 584 858,37
<b>TOTAL RECETTES INV</b>		<b>230 003,00</b>
		<b>24 650 450.92</b>

- ✓ autorise la Présidente à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,1 millions d'euros par section, pour chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT)

**Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.**

Membres en exercice : 42

Votants : 41

Votes pour : 41

Votes contre : 0

Abstentions : 0

**Fait à Eyragues, le 11 avril 2024,**

Pour Extrait Conforme,  
**La Présidente,**  
**Corinne CHABAUD**

